



G'OUDEL'INFO

Bulletin d'informations municipales

Goudelin, côté nature

N°32
Juillet
2026





Permanences des élus : Maire & Adjoints

Maire : le matin de 9h30 à 12h00 (sauf vendredi) ou sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30 – 12h30 - **Mardi au vendredi** : 8h30 – 12h30 / 14h – 17h

Samedi : 9h00 – 12h30 - 15, rue de la Mairie - **02.96.70.01.95**

Site internet : www.goudelin.fr - Facebook : @mairiedegoudelin

Mail : mairie@goudelin.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale :

Lundi au vendredi : 08h30 – 12h30 / **Samedi** : 09h00 – 12h30

15, rue de la Mairie - **02.96.62.13.71**

Horaires de levée : du lundi au vendredi : 12h30 – samedi : 12h00.

Marché : Tous les **JEUDIS** de 16h à 19h place de l'Église

Bibliothèque : **Mercredi** : 10h-12h / 15h-17h - **Samedi** : 10h-12h

28, place de l'Église - **02.96.70.27.91**

Horaires d'ouverture de la déchetterie

à Pommerit-le-Vicomte :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

Horaires d'avril à octobre : 08h30-12h et 13h30-18h

Horaires de novembre à mars : 9h-12h et 13h30-17h30

Fermée les jours fériés

Service DECHETS Leff Armor Communauté

02 96 79 77 99 - dechets@leffarmor.fr

Ecopoints sur la commune :

Salle omnisports - Kerganivet - Devant Garage de Cornouaille

VENDREDI : jour de ramassage des ordures ménagères sur la commune

Cabinet infirmier :

Angélique BODEZ, Gwendoline HILLION & Solange MANCHIN

7 jours/7 sur rendez-vous - Permanences **SANS RV**

MARDI 07h30/08h30 et **SAMEDI** 09h00/09h30

177, rue des Lavandières - **06.38.35.28.96** ou **02.96.70.10.65**

Cabinet de kinésithérapie :

Rozenn LE BRIS & Grégory LARDE

1, rue de la Croix Rouge - **02.96.65.39.38**

Ostéopathie :

Mathéo KERVOELEN - 10, rue d'Armor

À compter du 22 juillet, Mathéo sera remplacé par

Alexandre DOS REIS PEREIRA

Diététicienne nutritionniste :

Maellys KERVOELEN GAIGNER

10, rue d'Armor (cabinet ostéopathie)

06 73 49 36 78 - maellys.kervo@gmail.com

Hypno thérapeute, coach mental, consultant et formateur :

Gwénaél PELLEN - 20 rue de Kérallec

06.59.04.03.32 - info@act-hypnose.ch - www.act-hypnose.ch

Thérapeute psycho-énergéticienne :

Karelle RANSON - 177, rue des Lavandières (Cabinet infirmier)

06.63.32.35.19 - site internet : karelle-ranson.fr

Ostéopathe (nourrissons aux seniors) :

Alban BURDET

Du lundi au samedi de 09h00 à 20h00

177, rue des Lavandières (Cabinet infirmier)

Rendez-vous sur Doctolib ou **06.09.40.48.75**.

Leff Armor communauté :

Site de Lanvollon – Route de Blanchardeau : 02.96.70.17.04

Site de Châtelaudren – 31, rue de la Gare : 02.96.79.77.77

France Services : Plélo – Place du 11 novembre

Lundi : 10h - 16h, mardi : 9h - 12h, Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h,

jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h et vendredi : 9h - 12h.

Tél. **02 96 79 53 51** – franceservicesplelo@gmail.com

Plouha – avenue Laënnec

Lundi : 10h - 17h, mardi : 9h - 12h / 14h - 17h,

mercredi : 8h30 - 13h30, jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 19h,

vendredi : 9h - 12h et samedi : 9h - 12h30

Tél. **02 52 70 09 90** – franceservice@plouha.fr

Goudelin – Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : Laurent Le Faucheur, Maire de Goudelin

Conception - Mise en page - Impression : 1 000 exemplaires - ROUDENN GRAFIK

Rédaction - Diffusion : Mairie de Goudelin – 15, rue de la Mairie 22290 Goudelin

02.96.70.01.95 – communication@goudelin.fr

Crédits photos : Mairie de Goudelin, Le Télégramme, Ouest-France, Echo Armor & Argoat, associations communales, service de communication de Leff Armor Communauté.

Prochain numéro : décembre 2026

2026

JUILLET

Concours de cartes • 6 juillet • *La Joye Sans Fin*

Festivités Pardon de l'Isle • 11, 12 et 13 juillet • *Municipalité, Comité des Fêtes, Relais paroissial, USG, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, En avant Éloane, Tennis de Table*

Championnat de France moto Enduro Kid • 25 juillet • *Moto Club et Comité des Fêtes*

AOÛT

Fête de Rangaré • 15 août • *Habitants de Rangaré*

Breizh Bal Guinguette 18 août • *Falaises d'Armor et Municipalité*

SEPTEMBRE

Goûter de rentrée des écoles • 4 septembre • *Municipalité*

Assemblée Générale et repas • 5 septembre • *La Boule Bretonne Goudelinaise*

Marche Trail • 6 septembre • *En Avant Éloane*

Concours de cartes • 7 septembre • *La Joye Sans Fin*

Randonnée énigmatique • 20 septembre • *Fête Médiévale*

Repas de reprise • 29 septembre • *La Joye Sans Fin*

OCTOBRE

Gentleman la Michel Etienne • 4 octobre • *Cyclo Club*

Concours de cartes • 12 octobre • *La Joye Sans Fin*

Bibliothèque Darwich/Duval dialogues avec la Terre • 18 octobre • *Municipalité*

Après-midi récréatif pour les jeunes • 21 octobre • *Municipalité*

Repair Café • 31 octobre • *Forum Citoyen*

NOVEMBRE

Enduro Le Merzer • 8 novembre • *Moto Club Goudelin – Le Merzer*

Commémoration armistice guerre 1914-1918 • 11 novembre • *Municipalité*

Repas des Aînés • 11 novembre • *Municipalité et CCAS*

Bibliothèque La poésie ? Même pas peur ! • 29 novembre • *Municipalité*

Concours de cartes • 30 novembre • *La Joye Sans Fin*

DÉCEMBRE

Téléthon • 4 et 5 décembre • *Municipalité, Comité des fêtes, assos diverses*

Assemblée Générale et goûter de Noël • 8 décembre • *La Joye Sans Fin*

Soirée avant Noël place de l'église • 10 décembre • *Municipalité*

Marché de Noël • 13 décembre • *Municipalité*

Réveillon de la Saint-Sylvestre • 31 décembre • *Comité des Fêtes*

2027

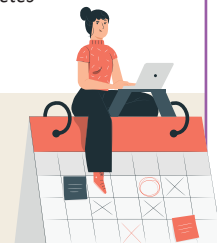
JANVIER

Concours de cartes • 4 janvier • *La Joye Sans Fin*

Galette des Rois • 5 janvier • *La Joye Sans Fin*

Cérémonie des vœux du Maire • Date à fixer • *Municipalité*

Repas anniversaire • 30 janvier • *La Joye Sans Fin*



Breizh Bal Guinguette

Le mardi 18 août 2026
à la salle des fêtes

Bal trad, musique folk et Haute Bretagne.

Initiation à 19h, bal à 21h
(fin au plus tard à 1h).



GRATUIT

A noter dans vos agendas

Sommaire

- p. 02 • Mémo / Agenda
- p. 03 • Edito
- p. 04 • Pardon de l'isle 2026
- p. 05 • Etat civil / Comité des fêtes
- p. 06 • Comité des fêtes
- p. 07 • Budget 2026
- p. 08 • Vie communale
- p. 15 • CCAS
- p. 16 • Ça s'est passé à Goudelin
- p. 18 • Vie associative
- p. 25 • Nouveaux professionnels
- p. 26 • Bibliothèque
- p. 28 • Scolaire et périscolaire
- p. 31 • Après les vacances d'été
- p. 32 • Rendez-vous de l'été

Le mot du maire



En mars dernier, vous nous avez confié la responsabilité d'une nouvelle mandature et à ce titre nous vous remercions pour cette confiance.

Une équipe rajeunie, d'horizons variés, empreinte d'énergie pour de nouveaux projets.

L'un d'entre eux est déjà sur les rails et nous venons d'en voter l'avant-projet définitif.

Il s'agit de la réhabilitation des écoles maternelle et élémentaire.

La proposition des architectes de l'**Atelier du Port** a été adoptée et nous pouvons désormais déposer la demande de permis de construire. Nous avons aussi bâti le plan de financement de ce **projet de 1 740 000€ HT**.

La recherche de subventions est en cours de montage, avec des certitudes, en particulier pour 131 000€ déjà attribués par le conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire. La part de l'État pourrait intervenir à hauteur de 35% par la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) ou le Fonds vert.

La région serait sollicitée au travers de «Bien Vivre partout en Bretagne» pour un montant de 125 000€.

Un solde de 1 200 000€ serait financé grâce aux emprunts et une part d'autofinancement. Les travaux sont susceptibles de démarrer en début d'année 2027 avec une première phase du côté maternelle, et la partie élémentaire pour l'année suivante. La concertation est régulière avec les enseignants et les parents délégués afin d'adapter ce projet.

Une présentation sera faite aux parents d'élèves à la rentrée de septembre.

En matière d'aménagement, la rue de Poul Ranet a connu un sérieux lifting durant les mois passés. Outre la rénovation des réseaux eau et assainissement, réalisés par Leff Armor Communauté, l'aménagement des arrêts de bus, financés par la région Bretagne (21 000€), une aide du Conseil Départemental à hauteur de 60 000€ pour la couche de roulement (il s'agit d'un tronçon de route départementale D67), l'État intervenant pour sa part pour 74 500€ via la DETR.

Au total ce **projet s'élève à 506 000€**, autofinancé à hauteur de 350 423€.

Nous avons désormais 3 entrées principales de centre-bourg sécurisées, avec une

fluidité maintenue et des aménagements simples et esthétiques. Nous envisageons, avec une commission mobilité dédiée, une harmonisation des vitesses et sens de circulation dans la zone urbaine.

Par ailleurs le programme de voirie en campagne prévoit la réfection des routes de Kercadiou Vihan vers la RD 32, le secteur de Creiz an Guer et Traou Oas (à confirmer en fonction des tarifs pétroliers).

Le chantier de l'antenne Orange à Kerganivet avance et la mise en service ne tardera plus.

Le nouveau PLUIH a été validé début mars et nous permet désormais d'engager un projet de lotissement auprès de l'ancien cabinet médical. L'ensemble parcellaire de 8 700m² fera l'objet d'une étude de faisabilité pour du logement. La réussite du projet de l'école sera étroitement liée à l'offre de logements pour l'accueil de nouvelles familles.

Malheureusement nous déplorons en ce début d'été, la fermeture de la boulangerie.

Après deux années, l'entreprise châteaudrinaise a souhaité mettre fin au bail. Depuis l'annonce de ce congé nous tentons de trouver un repreneur, en vain. Malgré une dizaine de rencontres avec des boulangeries environnantes et 2 plus intéressées, une reprise ne s'est pas pour l'instant concrétisée. Nous imaginons aussi d'autres solutions, afin de pouvoir poursuivre cette offre d'un service que les Goudelinois apprécient.

Néanmoins, nous n'aurons pas de formule miracle, c'est l'effort collectif qui permettra le maintien des commerces en centre bourg. Malgré tout, au moment où j'écris ces lignes, un espoir subsiste.

Nous entrons dorénavant dans la période estivale, même si l'été a pointé son rayon de soleil brûlant en avance.

C'est le moment de retrouvailles familiales et amicales pour des instants festifs et décontractés : Sachez en profiter en prenant bien soin de votre entourage.

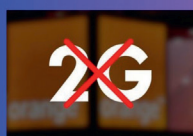
Alors passez un bel été, ici ou ailleurs, en vacances ou au labeur, mais toujours de bonne humeur !

Laurent Le Faucheur



FIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE 2G EN SEPTEMBRE 2026.

**SI VOUS UTILISEZ CE RÉSEAU, VOTRE
TÉLÉPHONE NE POURRA PLUS PASSER
OU RECEVOIR D'APPELS NI DE SMS.**



CONTACTEZ VOTRE OPÉRATEUR.



RAMASSEURS 2026

Quartiers

RANGARE
NANCOEN
KERILIS
DREVEZ
TREVENOU
BOIS DE LA ROCHE

Quêteurs

Doriane LE FORESTIER – Adrien MOUNIÉ
Julien BRIAND – Maxime LE BOULANGER – Yann VILLENEUVE
Noël LEFEBVRE – Thierry NOEL
Ronan HELLO – Rodolphe LE GOFF
Laurent BUI THANH – Charles DECLEMY
Pascal LEMEE – Kevin LESCOAT

**vous êtes volontaires
pour 2027 ?
inscrivez-vous dès
maintenant en mairie !**

**Nouveaux habitants sur la commune :
des cours de fabrication de fagots sont
toujours possibles chez nos aînés !
L'important étant de bien alimenter le
tantad !**

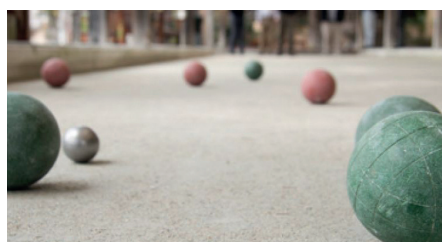
PROGRAMME DES FESTIVITES

du PARDON de l'ISLE

Samedi 11 juillet



À partir de 9h00 – Ramassage des fagots
12h30 : Repas des quêteurs de bois au
bar-restaurant «LE B'ART &»



14h30 – Concours de boules USG au
«LE B'ART &»

19 h – Repas saucisses frites de l'amicale
des pompiers



21h – Chapelle Notre-Dame de l'Isle :
Veillée animée par la chorale des
Kanerien an Enez, suivie de la messe du
Pardon (**22h**), procession, descente de
l'ange et Tantad



23h – Feu d'artifice

Dimanche 12 juillet

A partir de 7h30 - Brocante organisée
par le Comité des Fêtes



14h30 – Concours de boules association
« En Avant Éloane » **en doublettes** au
boulodrome



**Fête foraine
du vendredi soir
au lundi soir**

Lundi 13 juillet

10h – Bénédiction et baignade des
chevaux



11h30 – Défilé des Reines et des chevaux
dans le bourg au son du bagad



12h – Apéritif à la salle des Fêtes offert
par la municipalité



12h30 – Repas champêtre du Tennis de
Table sur le site de la chapelle Notre-
Dame de l'Isle



Naissances

(Sur accord de publication des familles)

8 naissances dont :

03 novembre 2025 - Énora VILLENEUVE
11 novembre 2025 - Owen DUPONT
29 janvier - Yaouen PANSARD POULOUIN
30 mars - Léane SALUDEN
30 avril - Sofià CAMACHO

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur aux bébés

Mariage

(Sur accord de publication des époux)

16 mai : Svetlana ERMURACHI et Jean-François HERLÉDAN

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

(Sous réserve des informations reçues en mairie pour les personnes décédées en EPHAD)



25 novembre 2025 - Rosette DASSONNEVILLE

15 décembre 2025 - Gérard BRICHET

18 décembre 2025 - Jean BRIENT

29 décembre 2025 - Jean GRACIET

04 mars - Elisabeth THOMAS née LAURENT

13 avril - Jean-Yves DELISLE

18 mai - Anne MORICE née LE MERCIER

28 mai - Odette LE PAGE née LE BARS

05 juin - Roger VEY

Nos très sincères condoléances aux familles dans la peine



Comité des fêtes



(De gauche à droite) Juliette Guervilly, Elise Perret, Maeva Bourhis, Lilou Le Flem et Eloane Herviou



Les membres et bénévoles du comité des fêtes et du moto-club Goudelin-Le Merzer lors de l'inauguration du bâtiment du terrain

À la grande satisfaction de nombreux convives, le comité des fêtes a salué le passage à 2026 en organisant sa traditionnelle soirée du Nouvel An dans « Sa » salle des fêtes rénovée. Si la nouvelle année 2025 avait été appréciée du côté de Pommerit-le-Vicomte, le « petit goût retour maison » en plus cette année a été rapporté à plusieurs reprises à l'équipe entourant Véronique Courcoux la présidente.

Le 7 mars, le comité a organisé l'élection des reines de Goudelin. C'est dans une grosse mais sympathique ambiance que les supporters des trois candidates en lisse ont eu à voter. Les départager au « faites du bruit » aurait été difficile. L'urne a parlé et c'est finalement Maeva Bourhis qui a devancé Élise Perret et Juliette Guervilly. Tout comme Éloane Herviou et Lilou Le Flem, les reines 2025, les 3 jeunes filles se connaissent bien et s'apprécient.

Leur première « mission » a été la remise des prix lors du moto-cross du lundi de Pâques (6 avril), co-organisé par le comité des fêtes et le moto-club Goudelin-Le Merzer. Belle réussite sous le soleil avec 270 pilotes au rendez vous et environ 3 000 spectateurs ayant pu apprécier le spectacle et les points rafraîchissements/nourriture du comité.

Les deux associations se sont retrouvées dimanche 7 juin pour fêter ensemble l'inauguration du bâtiment, construit par les bénévoles du moto-club, et financé en partie par le comité des fêtes. Celui-ci facilite l'organisation des manifestations sportives sur le site de Pont Purluet.

La prochaine date à retenir de cette collaboration est le **dimanche 25 juillet pour une épreuve du championnat de France enduro Kid 24MX.**

L'autre rendez vous à venir pour le comité est l'organisation de la brocante du dimanche 12

et de la baignade des chevaux le lundi 13 à l'occasion du week-end de fêtes communales.

Les membres du comité des fêtes ainsi que les bénévoles viennent également tout au long de l'année en appui des autres associations locales organisant des animations sur la commune.



Les reines entourant le podium final du moto-cross

Les reines de Goudelin

Avis aux anciens Goudelinais !

Avec quelques « passionnés d'histoire goudelinaise », nous sommes en train de travailler à une étude pour la médiathèque de Goudelin, sur les 75 ans d'histoire du comité des fêtes, les reines, la fête des fleurs et la fête médiévale.

À cet effet, nous aurions besoin d'avoir les NOMS, et si possible des photos, de toutes les REINES (et DAUPHINES) depuis 1949.

Vous trouverez ci-après une liste...qui est INCOMPLÈTE... et peut-être erronée ? Nous vous remercions de bien vouloir signaler les manquements et/ou omissions, et les communiquer (avec les photos si vous en avez....), aux adresses mail suivantes :

mairie@goudelin.fr
rhumeur.mp@wanadoo.fr

Merci de votre aide !



*Yves Carzunel, Marie-Claire Drillet,
Jean-Yves Guervilly,
Marie-Catherine Le Bonhomme,
Francette Le Garff-Truhaus,
Patrick Rhumeur*

1949 • Louissette Josse
Yvonne Creurer, Éliane Mercier
1950 • Raymonde Hérisson
Anne le Bars ?
1951 •
1952 •
1953 • Marie-Catherine ou Jeannette Becouarn
Yvonne Collet, Simone Hérisson
1954 • Yvette Mercier
Marie-Thérèse Quémard, Marie-Madeleine Bouliou
1955 • Annick Le Saint
Annick Laurent, Denise Guervilly
1956 • Marie-Claire Illien
Marie-Pierre Mondeville, Paulette Savean
1957 • Armelle Le Goux
Anne Morvan, Marie-Renée Le Bars
1958 • Nicole Morvan
Anne-Yvonne Nicolas, Anne-Marie Marquer
1959 • Madeleine Chevanton
Marguerite Saliou, Paulette Meurou
1960 • Marie-Thérèse Illien
Denise Floch, Anne Marie Le Floch
1961 •
1962 • Anne-Yvonne Morice
Danielle Le Goux, Colette Le Floch
1963 •
1964 • Yvette Le Caër
Monique Le Bars, Marie Paule Le Saint
1965 • Annick Ellien
Raymonde Nicolas, Marie Gabrielle Le Voguer
1966 • Maryvonne Vincent
Françoise Voisin, Marie France Morice
1967 • Marie-Claude Ellien
Françoise Drillet, Francette Le Garff
1968 • Evelyn Le Put
Elisabeth Morice, Marie Pierre Guervilly
1969 • Marie-Claire Le Bars
Anne Guervilly, Raymonde Drillet

1970 • Josette Le Moel
Marie Hélène Jourden, Josiane Raoult
1971 • Édith Le Goux
Françoise Guyomard, Josiane Poulouin
1972 • Maryse Mehu
Annie Bécouarn, Marie-Thérèse Collin
1973 • Elisabeth Le Bail
Annette Hérisson, Maryvonne Guervilly
1974 • Brigitte Jourden
Jacqueline Ollivier, Roberte Stéphan
1975 • Evelyn Herviou
Marie-Catherine Le Page, Marie-Christine Migault
1976 • Chantal Le Bail
Marie-Claire Morice, Annie Le Goux
1977 • Elisabeth Becouarn
Armelle Forestier, Marie-Claire Guervilly
1978 • Elisabeth Laurent
Maryvonne Thomas, Laurence Le Bian
1979 • Martine Gicquel
Armelle Laurent, Jeanine Mazevet
1980 • Raymonde Le Goux
Josiane Corbel, Chantal Le Danvezet
1981 • Christiane Guervilly
Marie-Paule Turban, Véronique Le Bail
1982 • Marie-Claire Thomas
Odile Drillet, Françoise Séhan
1983 • Christelle Rouault
Véronique Le Bian, Nathanaëlle Mulot
1984 • Régine Corson
Isabelle Nicolas, Anne Becouarn
1985 • Marie-Renée Guervilly
Fabienne Guillaume, Gaëlle Gautier
1986 • Karine Le Tieg
Florence Philippot, Carmen Treboutea
1987 • Laurence Guillaume
Lydia L'Ales, Béatrice Dagorn
1988 • Kelig Le Doré
Françoise Collin, Sophie Le Bonhomme
1989 • Ghislaine Treboutea
Carole Le Bonhomme, Carole Le Calvez

1990 • Natasha Tourbin
Nadège Le Quint, Sabrina Le Bolloch
1991 • Rachel Treboutea
Christelle Le Garff, Murielle Le Hénaff
1992 • Isabelle Vincent
Laurence Renault, Gaëlle Goasdoué
1993 • Sandrine Guervilly
Karine Quint, Gaëlle Le Forestier
1994 • Karine Philippot
Sonia Graciet, Maiwen Derien
1995 • Myriam Le Bonhomme
Aude Rivoalland, Angélique Fasy
1996 • Marina Renault
Virginie Bouetté, Aurélie Morin
1997 • Céline Jourden
Karine Guervilly, Valérie Herviou
1998 • Adeline Quintin
Anne-Laure Gerber, Christelle Helary
1999 • Cindy Goarin
Bleunig Guillouet, Aurore Fasy
2000 • Émilie Rouault
Delphine Herviou, Adeline Rivoalland
2001 • Servane Le Bars
Joëlle Bian, Amélie Le Breton
2002 • Isabelle Le Bonhomme
Gwenaëlle Guegan, Énora Quintin
2003 • Julie Mordelet
Angélique Treboutea, Veronique Prigent
2004 • Katell Barbot
Priscilla Dagorn, Aurélie Le Grouiec
2005 • Stéphanie Vincent
Sophie Lemée
2006 • Mélodie Degoulet
Nadine Jouanny, Charline Quintin,
Gwendoline Queruel
2007 • Marina Le Gall
Laëtia Le Goff
2008 • Cécilia Le Moan
Marianne Le Faucheur, Morgane Barbot,
Karline Znidarsic

2009 • Charlene Guervilly
Adeline Meurou, Floriane Sehan
2010 • Alexia Herviou
Nadège Camacho
2011 • Alexia Becouarn
Marion Rouault
2012 • Noémie Garlantez
Clarisse Hulen
2013 • Anaïs Le Goux
Marie Morice, Ameline Sehan, Tiphaine L'Anhoen
2014 • Périne Salliou
Adeline Martin, Camille Tanguy
2015 • Maryline Le Goux
Syndel Longeard
2016 • Camille Le Faucheur
Killian Prigent, Mélanie Corre
2017 • Anaëlle Le Scanve
Clara Bécouarn, Noémie Bécouarn
2018 • Emma Guervilly
Alizée Corlay, Nolwen Bozec, Clémence Quéré • **2019 • Louna Courcoux**
Typhaine Le Bastard, Mélodie Le Du
2020 • Maëlle Le Garff
Camille Costentin, Solenn Saliou
2021 • Maëlle Le Garff
Camille Costentin, Solenn Saliou
2022 • Iliona Dhennin
Lisa Le Doux, Andréa Hello
2023 • Audrey Queret et Jade Le Garff
Manon Rault, Margot Hamon
2024 • Lily Le Goux
Lou-Anne Camus Cario, Lénaïg Costentin
2025 • Éloane Herviou
Lilou Le Flem
2026 • Maëva Bourhis
Élise Perret, Juliette Guervilly

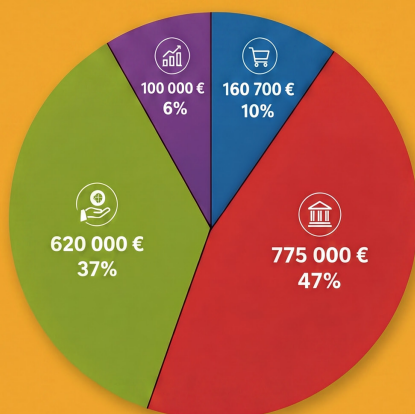
Informations

Nouveaux Goudelinais (locataires ou propriétaires) :
N'hésitez pas à vous faire connaître en MAIRIE !

Afin de mieux répertorier les habitants de notre commune, nous demandons aux nouveaux propriétaires ou locataires de bien vouloir se faire connaître en mairie. L'inscription sur les listes électorales n'est pas une obligation, mais cette démarche vous permet d'avoir déjà une attache sur la commune, au titre de votre domicile principal.

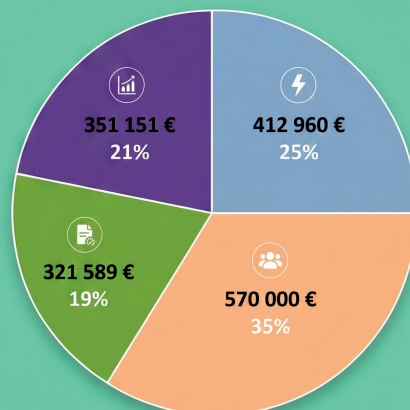


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produits des services (périscolaire, loyers et ventes diverses)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Opérations financières (report résultat)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



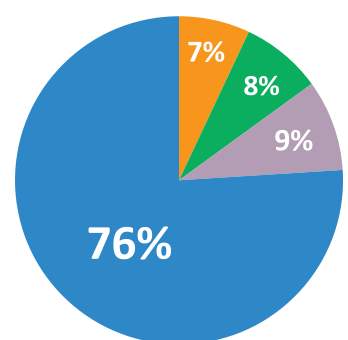
- Charges à caractère général (énergie, alimentation, fournitures, locations et maintenance, entretien, réparations, publications, communication, taxes)
- Charges de gestion courante (indemnités formation lotissement subventions)
- Charges de personnel et frais assimilés
- Opérations financières (emprunts amortissements, écritures comptables)

TOTAL : 1 655 700€

INVESTISSEMENTS

Intitulé	Montant
Rue de Poul Ranet	348 248 €
Groupe scolaire	979 164 €
Voirie et signalétique	140 000 €
Éclairage et réseaux	62 450 €
Bâtiments Aménagement	59 168 €
Matériel	58 197 €
Équipements divers et informatique	16 332 €
Terrains et aménagements	62 000 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	1 725 559 €

FINANCEMENT des Investissements



- Fiscalité
- Produits
- Subventions
- Excédents + Autofinancement

TOTAL : 1 725 559€

|| Cérémonie des vœux

Traditionnelle cérémonie des vœux pour la nouvelle année 2026, avec rétrospective 2025 : L'occasion de remercier tous les élus et personnels municipaux de leur implication au sein de la commune et d'annoncer un nouveau départ pour une partie de l'équipe en place.



|| Cérémonie Nouveaux arrivants & nouveaux nés

Sur 2025, 38 nouvelles familles se sont installées sur Goudelin et 9 bébés y ont vu le jour. Comme de coutume, la municipalité a souhaité organiser un moment de partage le vendredi 13 février, permettant à chacun de faire connaissance avec l'équipe municipale. Un grand merci aux personnes présentes à notre cérémonie, moment de partage offrant aux nouveaux venus l'occasion d'échanger entre eux et de connaître les activités des associations, recensées dans le livret remis à chaque personne présente. Les bébés eux repartent les bras chargés d'un cadeau.



|| Frelons asiatiques

Notre commune poursuit son action sur le piégeage des frelons asiatiques, avec 13 nouveaux adhérents cette année. Les pièges ont été remis lors d'une réunion d'information le samedi 4 mars, animée par Pierre-Yves Garandel et Luc Leroux.



|| Visites locaux communaux

Le samedi 18 avril, nous avons organisé une visite des locaux communaux aux nouveaux élus : les plus courageux ont gravi les nombreuses marches accédant au clocher de la chapelle ND de l'Isle pour profiter d'une vue panoramique de Goudelin !!!!





MISSION ARGENT POCHE

Même si nous n'avons pas beaucoup de candidats, nous renouvelons cette opération sur l'année 2026.

Merci à Louisa, seule volontaire sur les vacances d'avril, de son travail à la bibliothèque et son aide aux services administratifs de la Mairie.

Les inscriptions sont encore possibles, sur les mois de **JUILLET, AOUT et OCTOBRE**.



Mission de 3h50



15 € par mission



Durant les
vacances scolaires



Vous avez entre
16 et 17 ans

Moment de convivialité

À la suite de l'installation de notre nouvelle équipe municipale, nous avons organisé, le lundi 27 avril, un temps de rencontre entre le personnel communal et les nouveaux conseillers municipaux : temps d'échange qui a permis à chacun de mieux se connaître et pour les nouveaux élus de mieux appréhender le travail des employés municipaux.



Inauguration de la rue Poul Ranet

Le jeudi 11 juin à 11 heures, la municipalité a organisé une réception d'inauguration de la rue de Poul Ranet rénovée, en présence des élus, des entreprises et des riverains.

Ce nouvel aménagement permet de sécuriser la circulation avec la mise en place d'espaces dédiés aux piétons, le stationnement du car scolaire et de disposer d'abris bus rénovés.



Cérémonies commémoratives



Dimanche 26 avril
Cérémonie en souvenir des victimes et des héros de la déportation



**Cérémonie commémorative du 81^{ème} anniversaire
de la Victoire du 8 Mai 1945**



Mercredi 19 mars
commémoration du cessez-le-feu de la
guerre d'Algérie, le 19 Mars 1962

Commission CITOYENNETÉ

Notre nouvelle équipe municipale a souhaité mettre en place une commission citoyenneté ayant pour objectif :

- Une **Entraide Citoyenne** constituée d'un groupe de volontaires et ayant pour vocation d'intervenir sur des actions de soutien, d'aide et d'assistance à la population, telles que : Entretien du cimetière et des chemins de randonnées, assistance en surveillance de cour et garderie scolaire, interventions lors d'intempéries, etc... **Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.**
- Mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes** et ceci dès la **rentrée de septembre.**
- Organiser une **cérémonie de remise des cartes d'électeurs** aux jeunes inscrits sur les listes électorales



Animations sur notre marché

Durant l'été, à partir de 17 heures, des animations seront organisées sur notre marché du jeudi.



Restez informés en temps réel avec l'application Intramuros !

Avec Intramuros, accédez en un clic aux :

- ✓ Les événements associatifs près de chez vous
- ✓ Les actualités municipales
- ✓ Les services pratiques (horaires, contacts, démarches...)

📱 Disponible sur Apple Store ou scannez ce QR Code !





Courtoisie

Suite à certaines attitudes agressives lors d'échanges avec notre personnel communal, nous demandons à nos administrés, confrontés à des situations difficiles, le respect et la courtoisie, nécessaires à la communication et au règlement des conflits.

Carte Nationale d'identité et Passeport



POMMERIT le Vicomte
PÄNVID AR BESKONT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE



PASSEPORT



CERTIFICATION NUMÉRIQUE CNiE
(certification de votre identité lors de vos démarches en ligne)

VOTRE RENDEZ-VOUS EN UN CLIC SUR LE SITE DE LA COMMUNE
www.pommeritlevicomte.bzh

RESPECT ET COURTOISIE



AU COEUR DE TOUS NOS ÉCHANGES.

Conseils Municipaux

Séance du 2 avril 2026

Le dernier procès-verbal n'a pas encore été validé en conseil municipal.

Absent : Néant
Préambule

M. Le Maire fait une rapide présentation et donne quelques précisions sur le fonctionnement du Conseil Municipal de Goudelin :

- Convocation : dématérialisée (par mail), doit respecter un délai de cinq jours ouvrés avant la séance
- Documents joints permettant d'étudier les dossiers
- Note de synthèse : n'est pas obligatoire au vu de la taille de la commune mais est généralement transmise le lundi précédant le conseil.
- Nomination et rôle du secrétaire de séance (désignation dans l'ordre de la liste municipale)
- Enregistrement audio des séances : sert uniquement d'outil d'aide au secrétaire de séance pour la rédaction du procès-verbal (PV).
- Vote et délibérations : Vote à la majorité absolue. Les décisions votées (délibérations) sont ensuite transmises à la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité.
- Pouvoirs en cas d'absence
- Questions diverses en fin de conseil

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire invite le Conseil à désigner un secrétaire de séance.

Vu l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité, de désigner M. Alain SÉHAN en qualité de secrétaire de séance.**

1/Délégations consenties au maire par le conseil municipal

M. le Maire expose que les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales donnent au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée.

La loi fixe limitativement les domaines dans lesquels l'assemblée peut se dessaisir de sa compétence au profit du maire. Il est précisé que pour certaines délégations, le conseil municipal a l'obligation de fixer des limites précises à l'exercice du pouvoir par le maire. Le conseil municipal peut, à tout moment, décider de supprimer, d'ajouter ou de modifier une ou

plusieurs de ces délégations.

Le Maire a l'obligation de rendre compte de toutes les décisions prises dans le cadre de ces délégations lors de chaque réunion du conseil municipal.

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité, de déléguer à M. le Maire, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes**

Délégation numéro 2 : De fixer, dans les limites de 200 euros unitaires, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;
Délégation numéro 6 : De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

Délégation numéro 7 : De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

Délégation numéro 8 : De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

Délégation numéro 9 : D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

Délégation numéro 10 : De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros

Délégation numéro 11 : De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

Délégation numéro 14 : De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

Délégation numéro 15 : D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme pour les projets situés en zones Ua et Ub du PLUiH, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L. 211-2 à L. 211-2-3 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

Délégation numéro 17 : De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;
Délégation numéro 20 : De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 50 000 € autorisé par le conseil municipal ;
Délégation numéro 21 : D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code ;

Délégation numéro 24 : D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
Délégation numéro 27 : De procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux pour les projets d'investissements communaux ne dépassant pas 5 000 € ;

Délégation numéro 30 : D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 €. Ce même décret précise les modalités suivant lesquelles le maire rend compte au conseil municipal de l'exercice de cette délégation ;

M. le Maire rendra compte de ces décisions à chaque séance du conseil.

2/Fixation des indemnités des élus

M. le maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires, des adjoints, et éventuellement des conseillers municipaux. Il rappelle que les taux autorisés sont ceux de la strate démographique des communes de 1 000 à 3 499 habitants.

- **Vu** l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027),
- **Considérant** la strate démographique de la commune (1000à3499habitants),
- **Considérant** la demande de M. le Maire de ne pas bénéficier du taux maximal de 55,70%, ni celles des adjoints (maximum 21,38%)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité, de fixer**

les indemnités mensuelles brutes comme suit (tableau récapitulatif par conseiller municipal joint en annexe de la délibération) :

- Maire (1poste) : Taux de 44,75 %, soit 1839,46 €.
- Adjoints (5postes) : Taux de 19,85 %, soit 815,94 € par élu.
- Conseillers (13postes) : Taux de 1,43 %, soit 58,78 € par élu.

Les indemnités seront versées mensuellement pour le Maire et les adjoints, et trimestriellement pour les conseillers municipaux, lorsque la présente décision et les délégations de fonction des élus concernés seront exécutoires.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027 actuellement en vigueur : 4110.52 €).

3/Commissions municipales - création des commissions et désignation des membres.

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions à l'exception de la commission communale des impôts directs. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé de créer les commissions municipales suivantes, chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil: Chaque commission est animée un responsable dont le nom est souligné et figure en gras dans la liste.

Après appel à candidatures,

considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, le Conseil Municipal, est appelé à désigner les membres qui siégeront au sein des commissions créées :

Commission « Affaires rurales et Economiques » : Gwenaël THOMAS

Morgane CAMUS-CARIO
Roxane COLLIN
Anne Marie ROUAULT Bruno TATON

Commission « Affaires scolaires et périscolaires » : Brigitte LE MOAL

Nathalie LEFEBVRE Roxane COLLIN
Clémence PARISCOAT Doriane LE FORESTIER

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Alain SEHAN

Brigitte LE MOAL, Michaël GAUVAIN,
Anne Marie ROUAULT, Bruno TATON,
Cécile DONZEL

Commission « Citoyenneté » : Anne Marie ROUAULT

Nathalie LEFEBVRE, Roxane COLLIN,
Morgane CAMUS-CARRIO, Guillaume POLLET

Commission « Communication » :

Brigitte LE MOAL, Anne Marie ROUAULT, Cécile DONZEL, Clémence PARISCOAT, Karine CORRIO

Commission « Culture » :

Brigitte LE MOAL, Nathalie LEFEBVRE, Guillaume POLLET, Morgane CAMUS-CARRIO

Commission « Finances » :

Alain SEHAN, Michaël GAUVAIN, Cécile DONZEL, Karine CORRIO, Gwenaël THOMAS

Commission

« Infrastructures et Bâtiments » :

Bruno TATON, Charles MARQUIER, Doriane LEFORESTIER, Nathalie LEFEBVRE, Gwenaël THOMAS, Louis VINCENT, Julien BRIAND

Commission « Mobilités » :

Michaël GAUVAIN, Morgane CAMUS-CARRIO, Charles MARQUIER, Julien BRIAND, Karine CORRIO

Commission « Patrimoine et Environnement » : Bruno TATON

Brigitte LE MOAL, Cécile DONZEL, Charles MARQUIER, Karine CORRIO

Commission

« Personnel et Recrutement » :

Brigitte LE MOAL, Alain SEHAN Michaël GAUVAIN, Anne Marie ROUAULT, Bruno TATON, Nathalie LEFEBVRE, Clémence PARISCOAT, Doriane LE FORESTIER

Commission « Révision liste électorale »

Titulaires : **Gwenaël THOMAS**, Alain SEHAN, Anne Marie ROUAULT, Julien BRIAND

Suppléants : Brigitte LE MOAL, Guillaume POLLET, Clémence PARISCOAT, Bernard MALLARGE

Commission « Vie Associative

jeunesse et sports » : Alain SEHAN

Clémence PARISCOAT, Charles MARQUIER, Julien BRIAND, Bernard MALLARGE

Commission « Vie communale » : Anne Marie ROUAULT

Brigitte LE MOAL, Nathalie LEFEBVRE, Roxane COLLIN, Clémence PARISCOAT, Guillaume POLLET

• Commission « Travaux voirie et réseaux » : Michaël GAUVAIN

Cécile DONZEL, Gwenaël THOMAS, Louis VINCENT, Bernard MALLARGE, Charles MARQUIER

• Commission « Urbanisme » :

Laurent LE FAUCHEUR, Michaël GAUVAIN, Louis VINCENT, Karine CORRIO Bernard MALLARGE

La liste des commissions municipales ainsi que la liste des membres composant ces commissions sont votées à l'unanimité

4/Représentant des membres élus au sein du CCAS

Mme ROUAULT rappelle que conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, outre son Président, le Conseil d'administration comprend, pour le Centre Communal d'Action Sociale, des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le Conseil municipal.

Par ailleurs, elle rappelle que ces membres élus en son sein par le Conseil municipal les ont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

M. le Maire explique que le conseil municipal a fixé, le nombre de membres du Conseil d'administration du C.C.A.S., soit 6 membres élus par le Conseil municipal et 6 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles.

Après avoir entendu cet exposé, il est proposé aux conseillers de procéder à l'élection des membres du C.C.A.S.

Anne Marie ROUAULT

Alain SEHAN Nathalie LEFEBVRE Bernard MALLARGE

Doriane LE FORESTIER Morgane CAMUS-CARRIO

La liste des membres composant la commission« CCAS » est votée à l'unanimité

5/Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Les dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, des membres titulaires et des membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal est donc invité à procéder au scrutin de liste, à la

représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Titulaires : Alain SEHAN

Bruno TATON, Charles MARQUIER

Suppléants : Karine CORRIO

Bernard MALLARGE Gwenaël THOMAS

La liste des membres composant la commission « Marchés Publics » est votée à l'unanimité

6/Organismes extérieurs – désignation des membres délégués Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor

Les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026, indiquent le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune. Il convient donc de désigner le délégué titulaire ainsi que son suppléant.

Sont désignés à l'unanimité, délégués au SDE22

Titulaire : M. Michaël GAUVAIN
Suppléante : Mme Roxane COLLIN

Syndicat de gestion des locaux de la gendarmerie

Le Syndicat intercommunal Gendarmerie de Lanvollon date du 25 octobre 1973 et compte 10 communes. Goudelin adhère au Syndicat et doit, à ce titre désigner par élection, ses délégués (un titulaire, un suppléant). Conformément à l'article L 121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, la désignation est organisée au scrutin secret.

Sont désignés à l'unanimité, délégués au syndicat de gestion des locaux de la gendarmerie

Titulaire : M. Bruno TATON Suppléant : M. Michaël GAUVAIN

Comité national d'action sociale(CNAS)

Le CNAS est un service d'aide à l'action sociale proposé aux agents au sein des collectivités territoriales. Il joue un rôle similaire à celui du comité d'entreprise dans le secteur privé.

M. Bruno TATON est désigné à l'unanimité délégué auprès du CNAS

Mission Locale

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'insertion sociale.

Mme Anne Marie ROUAULT est désignée à l'unanimité déléguée auprès de la mission locale

Le correspondant défense

Le correspondant défense, désigné par le maire, est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté.

Mme Karine CORRIO est désignée correspondante défense

Correspondant incendie et secours

Le correspondant incendie et secours

est l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Sont désignés à l'unanimité correspondant incendie et secours auprès du SDIS

Titulaire : M. Bruno TATON Suppléant : M. Charles MARQUIER

7/Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Présentation par Mme Brigitte LE MOAL :

L'adoption du règlement intérieur du conseil municipal s'effectue dans un délai de 6 mois à compter de son installation (article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales CGCT).

Le document est obligatoire dans les communes de 1 000 habitants et plus et complète les dispositions législatives et réglementaires qui régissent le fonctionnement de l'assemblée locale. Il a pour but de faciliter l'exercice des droits des élus au sein de l'assemblée délibérante en portant sur des mesures concernant le fonctionnement interne du conseil municipal.

- Fonctionnement des séances : Le conseil se réunit environ 10 à 11 fois par an (mensuellement, sauf en août). Le maire préside, ouvre et peut suspendre les séances.

- Le quorum est fixé à 10 personnes physiquement présentes (les pouvoirs ne comptent pas pour le quorum). Les décisions sont prises à la majorité absolue.

- Les séances sont publiques et enregistrées. Les procès-verbaux (PV) sont consultables en mairie ou sur internet. Le huis clos est réservé aux sujets « délicats ».

- La mise en place des commissions

Vu l'article L 2121-8 du CGCT rendant le règlement intérieur obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité D'ADOPTER le règlement intérieur du conseil municipal tel que présenté et annexé à la présente délibération.**

8/Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT)

M. SEHAN présente au conseil municipal le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de Leff Armor Communauté pour l'année 2026.

La CLECT, créée par l'EPCI (LeffArmorCommunauté) évalue les transferts de charges entre communes et intercommunalités sur les points suivants

- Les attributions historiques

- Les attributions liées au droit des sols(ADS)
- Les attributions liées au contingent SDIS (service départemental d'Incendie et de Secours
- Les attributions liées au reversement de la dotation petite enfance

En ce qui concerne les attributions 2026 pour la commune de GOUDELIN

- Droit historique : attribution positive de 10454,12 €
- ADS : attribution négatives de 8 624,57 €
- SDIS : attribution négative de 31 938,00 €
- Petite enfance : la commune de Goudelin n'est pas concernée par le versement d'une dotation

Soit au total une attribution négative de 30 108,46 € à verser à Leff Armor Communauté

Il rappelle que ce rapport est soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de Leff Armor Communauté et précise qu'il doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du CGCT, c'est-à-dire par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population

totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Vu le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Leff Armor Communauté, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité, d'approuver le rapport de la CLECT pour l'année 2026.**

9/Approbation des avenants aux conventions de reversement de fiscalité « Taxe d'aménagement » et « Foncier bâti »

Suite aux recours contentieux engagés par la commune de Châtaudren-Plouagat à l'encontre des titres émis par la Communauté de communes au titre du reversement de la taxe d'aménagement et du foncier bâti, une procédure de médiation a été mise en place par le Tribunal administratif de Rennes.

Cela a permis de parvenir à un accord comprenant des concessions réciproques de la Communauté de communes et de la Commune de Châtaudren-Plouagat et à l'approbation d'un protocole transactionnel permettant une résolution amiable du désaccord initial. Considérant qu'il apparaît pertinent que les évolutions apportées aux conventions de reversement

soient applicables à l'ensemble des communes concernées, en vue d'assurer une égalité de traitement des communes membres à laquelle la Communauté est attachée, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver

- L'avenant à la convention portant sur les modalités de reversement de la taxe sur le foncier bâti applicable à l'ensemble des communes concernées.
- L'avenant à la convention portant sur les modalités de reversement de la taxe d'aménagement applicable à l'ensemble des communes concernées.

10/ Informations diverses Aménagement de la Rue de Poul Ranet

Les travaux se terminent et l'ouverture est prévue pour le vendredi suivant, après finition des potelets et signalisation (zone 30). Un ponçage du plateau ralentisseur (gris clair) est prévu ultérieurement.

Projet de rénovation de l'École publique :

La présentation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) a été communiquée aux conseillers:

- Maternelle : Création d'une salle de motricité, d'un hall d'accueil, et

aménagement paysager de la cour.

- Élémentaire : Création d'une galerie/hall, végétalisation de la cour, et aménagement de classes à l'étage (dalle béton).
- Sécurité : Installation de plots escamotables rue des écoles et création d'un local vélo / poubelles extérieur.

Ramassage des fagots (Pardon de l'Isle):

Appel aux volontaires pour le samedi matin 11 juillet (2 volontaires par quartier).

Jour du Conseil municipal :

Après débat et vote, le maintien du jeudi est majoritaire face au mercredi.

Dates à retenir:

- 14 avril (18h30, Blanchardeau) : Élection de l'exécutif de Leff Armor Communauté.
- 18 avril (9h30) : Visite des bâtiments communaux pour les élus.
- 21 avril (18h30 Blanchardeau) : Réunion des conseillers communautaires.
- 27 avril (18h30) : Rencontre avec le personnel communal.
- 28 avril (18h30 Blanchardeau) : Conseil Communautaire
- 18 août : Événement «Breizh Bal Guinguette» à la médiathèque.

MAIRIE
DE
GOUDELIN
22290



Les élus de Goudelin



Laurent LE FAUCHEUR, Maire



Les adjoints

	Alain SÉHAN 1er adjoint Finances, marchés publics, vie associative et sports Conseiller Communautaire		Brigitte LE MOAL 2ème adjointe Affaires scolaires et périscolaires, culture et communication Conseillère Communautaire		Michaël GAUVAIN 3ème adjoint Travaux et voirie		Anne-Marie ROUAULT 4ème adjointe Affaires sociales, tourisme et vie communale		Bruno TATON 5ème adjoint Infrastructures, patrimoine et environnement
---	---	---	--	---	---	--	--	---	--

Les conseillers municipaux

	Julien BRIAND		Morgane CAMUS CARIO		Roxane COLLIN		Karine CORRIO		Cécile DONZEL		Doriane LE FORESTIER		Nathalie LEFEBVRE
---	----------------------	---	----------------------------	---	----------------------	---	----------------------	---	----------------------	---	-----------------------------	---	--------------------------

	Bernard MALLARGE		Charles MARQUIER		Clémence PARISCOAT		Guillaume POLLET		Gwénaél THOMAS		Louis VINCENT
---	-------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------	---	-------------------------	--	-----------------------	---	----------------------

Boostez votre pouvoir d'achat grâce à la mutuelle intercommunale !

Avez-vous pris le temps de vous renseigner sur la mutuelle intercommunale ?

En comparant votre contrat de complémentaire santé actuel avec la mutuelle intercommunale mise en place à Leff Armor communauté, vous pourriez couvrir vos dépenses de santé tout en économisant jusqu'à 600 € par an. *

Depuis 2022, les habitants, commerçants et indépendants l'intercommunalité qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur peuvent en effet bénéficier de cette offre de complémentaire santé.

Comment s'informer ?

Pour comparer, rien de mieux qu'un devis gratuit personnalisé. Les conseillers de notre partenaire, la Mutuelle Just, vous le réaliseront sur rendez-vous lors des permanences.

Permanences sur rendez-vous

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, des permanences sur rendez-vous sont organisées près de chez vous. Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) ou sur le site just.fr.

*Près de la moitié des personnes qui réalisent une économie grâce à la Mutuelle Just gagnent 30 à 50 € par mois, soit jusqu'à 600 € par an (source : enquête de satisfaction menée en octobre 2024 auprès de 2 044 adhérents de la Mutuelle Just). La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité • N° SIREN 783 864 150 • 53 avenue de Verdun - CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX • Tél. : 0 809 546 000 • Création : Mutuelle Just • Crédit photo : iStoc

Plus d'informations sur just.fr ou contactez-le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



C I A S
LEFFARMOR

Guingamp
Paimpol
AGGLOMERATION

Visite de l'EHPAD



CCAS

Le vendredi 23 janvier, l'EHPAD de LANVOLLON organisait, pour la deuxième année consécutive, un après-midi/goûter et partage de la galette des rois avec les résidents et les élus locaux.

Marie Blanche TACQUET et Anne Marie ROUAULT ont pu partager ce moment convivial avec les Goudelinais, l'occasion pour eux de demander des nouvelles de leur commune.



LE CCAS DE GOUDELIN



Laurent
LE FAUCHEUR



Anne-Marie
ROUAULT



Alain
SEHAN



Nathalie
LEFEBVRE



Bernard
MALLARGÉ



Doriane
LE FORESTIER



Morgane
CAMUS CARIO



Anne-Yvette
ILLIEN



Nathalie
LE GOAS



Yolande
MORICE



Marie-Claire
CASTEL



Virginie
DELESPERRE



Nadine
COCQUEN



Cette année la commission a décidé d'organiser deux repas partagés : le samedi 27 juin et le second en août (date à fixer)

ÇA S'EST PASSÉ à GOUDELIN



Cérémonie de la Sainte-Barbe

À Goudelin le samedi 20 décembre 2025 : après 37 ans de service, le capitaine Bruno Taton raccroche son casque : un moment fort pour le centre de secours avec le passage de témoin à Gwenaëlle Lucas.

Soirée vin chaud : « Noël c'est parti !! »

Le jeudi 12 décembre, notre soirée « *en attendant Noël* », mise en place depuis quelques années sur notre marché hebdomadaire, nous a permis de nous retrouver autour d'un vin ou chocolat chaud, et de pouvoir profiter du père Noël, installé dans son chalet pour la traditionnelle photo avec les enfants.

Un petit moment « calme » était aussi proposé par Morgane avec une lecture de contes de Noël.



Marché de Noël

Le premier marché de Noël, organisé par la nouvelle municipalité le 20 décembre 2020, était un sacré challenge !... Covid oblige... de l'installer en extérieur, avec mise à disposition de barnums, sous un froid glacial, avec vérification des pass sanitaires et port de masques obligatoire.

Depuis, ce marché fonctionne toujours, et 2025 n'a pas failli à sa bonne réputation.

Des exposants fidèles et de nouveaux commerçants répondent annuellement à notre demande.

Nos deux écoles profitent également de ce moment pour proposer friandises et boissons.

La petite restauration du midi et la mise à disposition de la petite salle, permettent aux visiteurs de passer un moment convivial autour d'un repas.

**Prenez déjà note
du dimanche 13
décembre pour la
cuvée 2026 !**



Cérémonie des vœux de Leff Armor Communauté

À la salle des fêtes de Goudelin, le mardi 13 janvier



Vie communale

Exposition

Du 6 mai au 20 juillet, place de l'église, exposition de clichés, pris sur le vif, pour inviter à saisir le lien entre un enfant et son assistant maternel et à découvrir toute la grandeur de ce métier dans un «monde à hauteur d'enfants».



Concours Maisons fleuries

Nos jardiniers en herbe attendent tous les ans, de pouvoir s'inscrire au concours des maisons fleuries ! Sur les 6 inscriptions, nous tenons à féliciter Anne DAGORN et André VINCENT, fidèles participants depuis de nombreuses années, ainsi que Valérie VINCENT qui se lance pour la première fois ! Afin d'être le plus objectif possible, la visite des jardins a été réalisée le samedi 13 juin en présence de deux membres du jury, non résidents sur notre commune, il s'agit de Muriel RAISON de Pommerit-le-Vicomte et Sylvie LEVEY de Le Faouet... Qui n'ont pas réussi à départager les candidats de la catégorie « grand jardin », tous très beaux...

Les prix suivants ont été remis le samedi 20 juin lors d'une cérémonie, en présence de quelques élus :

Catégorie façade fleurie :

1^{er} prix André VINCENT

Catégorie petit jardin :

1^{er} prix Anne DAGORNE

Catégorie grand jardin :

1^{er} prix ex aequo Noël JOURDEN
et Xavier PIERRE

2^{ème} prix ex aequo Valérie VINCENT
et Jean VIDAMENT

Un grand merci à tous les participants qui, par cette démarche, œuvrent à l'animation de notre commune.



En Avant Éloane

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 16 février, l'association a décidé de reconduire deux manifestations.

Tout d'abord le concours de boules, en doublettes, qui aura lieu le dimanche 12 juillet à partir de 14h30.

Nous aurons aussi le plaisir de retrouver les marcheurs et les coureurs le dimanche 6 septembre en matinée.

Les bénéfices de ces manifestations nous permettent de continuer d'améliorer le quotidien d'Éloane.

Nous remercions les personnes qui donnent de leur temps pour l'organisation, et celles qui y assistent.

Nous vous souhaitons un bel été et à bientôt.

Contacts :

Marie-Claire SEHAN, présidente
Stéphane LE CADELEC, vice-président
Florence VINCENT, trésorière
Nelly LE GOUX, secrétaire

Concours de BOULES BRETONNES

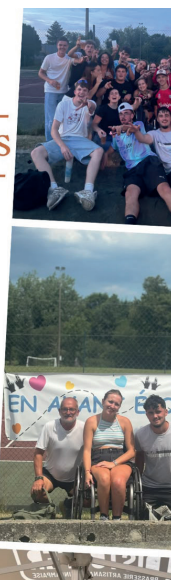
GOUDELIN

dimanche 12 juillet
au terrain des sports

Doublettes : 14h30

ENGAGEMENT + 20%

**buvette et restauration
rapide sur place**



Fnaca L'Ancien d'Algérie

Le 19 Mars 1962 à midi, date du cessez-le-feu, les armes se sont tues en Algérie mettant fin à 8 années de conflit. Grand soulagement pour de nombreuses familles qui avaient un fils, un frère, un mari dans cette tourmente. Les Anciens d'Algérie et leurs amis se sont retrouvés devant le monument aux Morts de la commune afin d'honorer ceux qui ont laissé leur vie de l'autre côté de la Méditerranée. Une délégation goudelinaise s'est rendue à Plénée-Jugon devant la stèle départementale où une cérémonie était organisée.

Fin mars lors de notre AG, le tiers sortant

a été modifié : Marie-Claire Castel (sympathisante) a accepté le poste de trésorière adjointe en remplacement de Paul Le Forestier (décédé).

La sortie à Dinan prévue pour le mercredi 27 mai a été annulée par manque de personnes pour remplir le car. Dommage...

Jeudi 4 juin, notre président François Philippot a organisé un concours de boules pour les bénévoles qui nous apportent leur aide lors de la préparation de nos concours decartes et le samedi 20 juin nous participé à une journée détente. Bonne ambiance assurée.



Si vous le souhaitez, prenez note de nos prochains rendez-vous :

- **Dimanche 26 juillet :**
Cérémonie à la Saudraie en Plélo
- **Lundi 5 octobre :** Concours de cartes

Le comité FNACA de Goudelin remercie la municipalité pour la subvention qui lui a été allouée.

Bon été à toutes et à tous !



Décès dans nos rangs



Jean Brient (ancien porte drapeaux)
en décembre

François Le Cuziat en mars
Le comité renouvelle à leurs familles
toute sa sympathie



Kanerien An Enez

Un riche début d'année

L'association, Les Kanerien An Enez a connu un début d'année riche en activités et en projets.

Tout d'abord l'assemblée générale s'est tenue le 11 avril, devant une cinquantaine de personnes. Les rapports moraux et financiers ont été approuvés à l'unanimité. Ce fut aussi l'occasion de faire un point d'étape sur les travaux. Bruno Taton a pris la parole, au nom de la municipalité, pour expliquer que les travaux liés aux infiltrations d'eau dans le clocher de la chapelle de l'Isle seront réalisés à partir de septembre.

Dans les activités de ce début d'année la chapelle a été mise à disposition de l'association Armor-Ukraine qui a organisé la venue du groupe Orpheus, dont le concert a connu un franc succès. A l'issue de l'AG le tiers sortant a été reconduit et un nouveau membre a rejoint le conseil d'administration. La réunion s'est clôturée par un concert improvisé et par un pot de l'amitié.

Par ailleurs, la chorale Kanerien qui compte aujourd'hui 18 choristes, répète chaque mercredi de 16h à 18h à la chapelle, dans une ambiance



conviviale, et lance un appel à tous les volontaires qui souhaiteraient la rejoindre !

D'ores et déjà, plusieurs concerts sont prévus : A Lanloup le 12 juin, lors de la veillée du Pardon de l'Isle le 11 juillet à

21h puis le 23 septembre à l'EHPAD de Pommerit-le-Vicomte.

D'autres concerts sont en attente de programmation.

Bon été à tous !



LBBG

LA BOULE BRETONNE GOUDELINAISE a organisé, avec le CD22, le samedi 28 mars 2026, la finale du Championnat d'hiver et la finale de la Coupe de Bretagne.

La remise des récompenses a été effectuée par les coprésidents du CD22 en présence des représentants du conseil municipal de Goudelin.

Nous allons terminer la saison par une journée de championnat « féminines » et « jeunes » le samedi 4 juillet....En attendant une nouvelle saison pleine de richesses et amicale !

Le Président, Claude Lahaye
Contact : 06 82 29 65 74



Tennis Club Lanvallon Goudelin

Rejoignez nous !

Le Tennis Club Lanvallon Goudelin est prêt pour vous accueillir à la rentrée de septembre. Petits et grands tout le monde trouvera son créneau. Cette nouvelle saison verra 2 équipes seniors femmes et hommes, engagées en championnat en D4 et D3.

Les cours auront lieu les lundis, mardis et vendredis.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse tclg22@gmail.com, **pré inscription à compter du mois de juin**, les places sont limitées.

Nous serons également présents au forum des associations le 12 septembre à Lanvallon.

Tous à vos raquettes!



Les Tréteaux de l'Isle

Petit résumé de notre saison théâtrale : La saison s'est achevée le 29 mars 2026 sur de très belles notes.

Les Tréteaux ont assuré 11 représentations sur 7 communes différentes.

Nous avons reçu un très bel accueil de la part du public venu nombreux.

Nous avons mis un point d'honneur à vous faire plaisir grâce au travail de toute une équipe, impliquée à chaque moment de la saison.

Un grand merci aux comédiens et aux bénévoles de la troupe !

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2027 !

Nous sommes dans la composition de la nouvelle équipe de comédiens et comédiennes, pour le choix de la pièce, en vue de **démarrer nos répétitions dès septembre 2026**.

A très vite sous vos applaudissements.

Pour l'association les Tréteaux de l'Isle,
Nathalie Nouet Lefebvre,
Metteuse en scène
Noël Lefebvre, Président



LOISIRS DETENTE



A l'occasion de cette fin de saison 2025-2026, l'Association Loisirs Détente a souhaité mettre à l'honneur l'une de ses bénévoles de longue date (depuis 2010), **Josiane BOETTEZ**.

Adhérente, Trésorière, Assistante pour les cours enfants, ou encore organisatrice de circuits pour la Marche Nordique, autant d'investissements que le Bureau a souhaité valoriser, en lui offrant la **Médaille de Bronze Sports pour Tous**.

Au cours de cette saison, Loisirs Détente a élaboré de nouveaux T-shirts, et remercie ses sponsors, **Bricomarché**, et le **Crédit Agricole**, pour leur participation à cette création.



L'Association souhaite également valoriser la belle progression de 20 % de son nombre d'adhérents par rapport à la saison précédente, pour atteindre les **240 inscrits**.

La nouvelle saison 2026-2027 reprendra **le lundi 7 Septembre 2026**.

Toutes les infos sont disponibles sur le site : <https://club.sportspourtous.org/loisirsdetente-goudelin22/accueil/>

Mail : loisirsdetente.goudelin@gmail.com



Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux !

L'année 2026 débute sous les meilleurs auspices pour l'Amicale Cyclo de Goudelin. Forte de ses 27 licenciés, l'association poursuit son développement dans un esprit de convivialité et de partage qui fait sa force depuis plusieurs années.

Depuis le mois de mars, nos adhérents roulent avec de **nouvelles tenues aux couleurs du club**, renforçant ainsi l'identité de l'Amicale lors de nos sorties et des différentes manifestations auxquelles nous participons.

Parmi les premiers temps forts de la saison, **quatre licenciés ont relevé le défi du Tro Bro Leon**, une épreuve emblématique du cyclisme breton. Une belle expérience qui leur a permis de découvrir les célèbres ribines et de porter haut les couleurs du club. Le mois de juin a également été marqué par un **séjour dans les Vosges** pour cinq de nos cyclos. Entre cols, routes panoramiques et paysages magnifiques, ce voyage a allié plaisir de rouler, découverte touristique et moments de convivialité.

Nous préparons déjà notre prochain rendez-vous : la **Gentleman de Goudelin**, qui se déroulera le **samedi 3 octobre 2026**. Cette épreuve, désormais bien ancrée dans le calendrier local, réunira une nouvelle fois,



passionnés de vélo et amateurs de défis sportifs dans une ambiance chaleureuse.

L'Amicale Cyclo de Goudelin propose des sorties régulières le **dimanche matin** ainsi que le **jeudi à 14 h**. Que vous soyez cycliste confirmé ou simplement amateur de balades à vélo, vous trouverez votre place au sein du groupe.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir davantage de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : amicyclogoudelin@gmail.com

Notre devise reste plus que jamais d'actualité :

«Nous partons ensemble, nous roulons ensemble, nous rentrons ensemble»

Noémie GARLANTEZEC, Co-secrétaire de l'ACG
06 40 49 36 04 - amicyclogoudelin@gmail.com



La saison s'achève pour l'US Goudelin avec un maintien en D2 pour les seniors garçons, un maintien en D1 pour les seniors féminines, et une équipe vétérans qui joue toujours avec le sourire !

Le club vient de fêter ses 60 ans cette année en avril.

Les vétérans, viennent également de souffler leurs 25 bougies.

Quant aux féminines, elles ont fait leur retour depuis maintenant 5 saisons. L'objectif sera dorénavant de créer une deuxième équipe seniors garçons, afin de maintenir la relance du projet sportif. Le groupement jeunes



Lanvallon/Goudelin fonctionne aussi très bien pour les enfants de 6 à 17 ans. Les effectifs sont stables cette année avec 150 licenciés.

L'USG organisera son traditionnel concours de boules le samedi du Pardon de l'Isle.

Emile GROT,
Président de l'USG



Les 60 ans de l'USG

Le centre de secours

Ce début d'année a été marqué par plusieurs événements importants pour notre centre de secours.

Depuis le 1er janvier, une page de l'histoire de notre caserne s'est tournée. Après 37 années d'activité de sapeur-pompier volontaire, dont 24 en tant que chef de centre, le Commandant Bruno TATON a fait valoir ses droits à la retraite. Nous tenons à le remercier pour son engagement sans faille et son professionnalisme. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. Depuis quelques semaines, la réfection de la toiture de notre centre de secours a enfin pu être réalisée. Cela nous permet de travailler dans de meilleures conditions.

Aussi, avant l'été, nous allons être dotés d'un nouveau camion en remplacement du FPTHR*. Le CCRM* va nous permettre d'intervenir, classiquement, sur tous les feux dits urbains et d'être associés, en plus, aux feux de forêt.

Enfin, il y a quelques jours, nous avons ouvert les portes de notre centre de secours. Cet événement nous a permis de faire découvrir nos missions, notre passion et susciter des vocations. Vous avez été très nombreux à venir nous rencontrer. Nous vous en remercions chaleureusement.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir à notre rencontre et qui souhaitent vivre une expérience de vie utile et très enrichissante, **n'hésitez pas à venir le dimanche matin à la caserne ou contacter le 06.70.32.27.98.**

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Goudelin **vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous pour son traditionnel saucisses-frites le 11 juillet.**

La cheffe de centre, Gwénaëlle LUCAS

* FPTHR : Fourgon Pompe Tonne Hors Route

* CCRM : Camion Citerne Rural Moyen



Devenir un bon samaritain pour sauver des vies !

En relation avec les services d'urgence, « **Staying Alive** » a développé « **le Bon Samaritain** », une fonctionnalité qui permet de faire appel à des secouristes capables d'intervenir sur des arrêts cardiaques en attendant l'arrivée des secours. En s'inscrivant sur cette application, les secouristes ou « bons samaritains » peuvent alors être alertés dès lors qu'ils se trouvent à proximité d'une victime en arrêt cardiaque et **participer à la chaîne des secours en pratiquant un massage cardiaque ou en allant chercher un défibrillateur.** En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte ! Vous voulez sauver des vies ! ? N'attendez plus et téléchargez l'application « Staying Alive ».

Téléchargez Staying Alive

Devenez Citoyen-Sauveteur

Disponible sur



Tennis de Table Goudelin-Plouha

Une saison prometteuse pour les pongistes

Avec 41 licenciés, dont la moitié engagée en compétition, notre club poursuit son développement et confirme son dynamisme. Cette saison a été marquée par une belle implication de nos adhérents, aussi bien à l'entraînement que lors des différentes rencontres sportives.

Nous avons eu l'honneur d'organiser en décembre les championnats vétérans à l'échelon départemental : ce fût un grand moment de partage et d'implication de la part de nos licenciés outre le volet sportif.

En championnat par équipes, avec nos trois équipes seniors engagées, les résultats sont particulièrement encourageants et récompensent ainsi le travail, la motivation et l'esprit collectif de nos joueurs tout au long de l'année.

Chez les jeunes, les performances ont été particulièrement remarquables. Les deux frères prodiges **Youn et Ewen JOUAN** se sont illustrés tout au long de la saison et laissent entrevoir un bel avenir.

Youn a réalisé une année exceptionnelle en décrochant deux titres départementaux avec une médaille d'or au Championnat départemental minime ainsi qu'une autre lors des finales départementales par classement.

Son frère Ewen n'est pas en reste non plus

puisqu'il a obtenu une très belle 5^{ème} place au Championnat des Côtes-d'Armor cadet ou encore sa qualification aux finales par classement au niveau régional confirmant lui aussi sa progression et son potentiel. Ces résultats sont une grande satisfaction pour le club et récompensent le sérieux et l'investissement de nos jeunes pongistes.

Les membres du bureau tenaient à remercier chaleureusement les bénévoles, les familles, la municipalité et nos partenaires pour leur soutien précieux. Grâce à eux, notre association continue d'offrir un cadre convivial où chacun peut pratiquer le tennis de table, en loisir comme en compétition.

La saison sportive à peine finie, nous sommes déjà en pleine préparation pour organiser notre traditionnel repas champêtre le lundi 13 juillet lors du pardon de l'Isle. Chère Goudelinaise, cher Goudelinais, nous vous attendons nombreux pour ce repas où appétit et ambiance sont notre leitmotiv.

Nous ne pouvions pas terminer ce mot sans parler de la transition entre cette fin de saison et la saison prochaine. Un nouveau bureau a été élu le 20 juin à l'assemblée générale annuelle :



Quentin Goupil, président, **Julie Erraud**, vice-présidente, **Laurence Trivin**, trésorière, **Olivier Serain** et **Priscilla Désert**, trésoriers adjoints, **Cyprien Lécuyer**, secrétaire, **Sabrina Coatanoan**, secrétaire adjointe.

Julien ADELIN, **Jean-Pierre SCARPETTA**, et **Joël CLUSAZ**, respectivement président, trésorier et secrétaire, ont souhaité passer le relais dans leur poste après de nombreuses années. Au nom de toute la famille du Tennis de table Goudelino-Plouhatin, un grand merci pour votre implication, votre bienveillance et votre rigueur. Grâce à votre investissement, de nombreux projets ont vu le jour et notre association a pu continuer de se développer dans un esprit serein où convivialité et partage primaient à chaque instant.

Nous vous souhaitons un excellent été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison placée sous le signe du sport, du plaisir et du partage.

Quentin GOUPIL

La joie sans fin



L'année 2025 s'est terminée par l'AG le 23 décembre.

L'association est forte de ses 68 membres. La cotisation annuelle est fixée à 23€, les goûters de chaque mardi sont inclus, et plus festifs, Galette des rois, Pâques, Fête des Mères, Noël ; en sus repas champêtre, repas de reprise, anniversaire. Nous avons adhéré à **Généralités Mouvements**, assurance qui est comprise dans la cotisation, nous faisant bénéficier de remises chez BUT, LEROY MERLIN...etc.

Santé, optique, assurances, cabarets, croisières, parcs d'attraction, des voyages, sont prévus à titre préférentiel. Un fascicule a été édité à l'usage des membres de l'association. Les joueurs de boules parcourent les allées tous les mardis, dans une très bonne ambiance, et un mardi sur deux à la Salle des Fêtes pour les jeux de société.

Sans compter qu'une dizaine de concours de belotes sont organisés le lundi et ouverts à tous, et donc merci aux bénévoles !

N'hésitez pas à vous renseigner et nous rejoindre pour passer un agréable après-midi, joueurs de boules, cartes ou jeux divers.

La Présidente, Martine LE GUEN
La Vice Présidente, Denise CADOT



Concours de cartes



Pétanque

Moto Club Goudelin – Le Merzer

Cette année encore, le traditionnel moto cross du Lundi de Pâques, organisé conjointement avec le comité des fêtes, a rencontré un énorme succès. À l'issue des épreuves, des prix et des récompenses ont été remis, notamment un trophée club Laurent Courcoux, et un trophée Vintage Pierre Le Bars.

La fédération Française de Motocyclisme a confié, au moto club Goudelin/Le Merzer, l'organisation de la **3^{ème} manche du Championnat de France enduro kid le samedi 25 juillet**.

Environ 200 pilotes de toutes les régions de France vont se donner rendez-vous le samedi 25 Juillet autour du terrain de Pont Purluet.

Cette épreuve est réservée aux pilotes de 6 à 17 ans ; ils auront une boucle d'environ 15 km à parcourir plusieurs fois selon les catégories, et deux spéciales par tour pour se départager.

Nous sommes maintenant concentrés sur la préparation de cette organisation à laquelle le comité des fêtes de la commune nous apporte toute son aide et son expérience.

Nous vous attendons nombreux cet été pour encourager la relève de l'enduro français !

Nicolas Clément



Familles Rurales

2026 : l'année de la réouverture du centre de loisirs Familles Rurales de Goudelin !

Après une année de pause, nous reprenons du service !

Comme le veut la tradition, au centre de loisirs de Goudelin, vos enfants vont vivre une expérience où le rire, la bonne humeur et l'énergie seront au rendez-vous.

Cette année, nous pouvons compter sur **Coraline** la directrice, hyper souriante, Isis et Jade les animatrices sur-vitaminées, **Mélaine** notre stagiaire BAFA, hyper-motivé et **Sylvie** notre cheffe étoilée, pour la préparation de bons petits plats !

Plage, baignade des chevaux, grands jeux en extérieur, créations, danse et plein d'autres activités ont été préparés pour ravir les enfants. Tout un programme...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste encore quelques places pour les deux dernières semaines de juillet. N'hésitez pas à nous contacter par mail : afr.goudelin@gmail.com.

Le centre de loisirs est aussi ouvert aux familles n'habitant pas Goudelin...

Venez intégrer une équipe dynamique... Rejoignez le bureau de l'association Familles Rurales de Goudelin pour faire vivre le centre !

Notre nouveau bureau collégial :

Roxane COLLIN
Pauline ELLIEN
Annabelle GENEVEE
Laure LE COQUIL
Elisabeth NICOL
Sophie ROUDAUT
Audrey THEVENIN

Une date d'assemblée générale sera diffusée ultérieurement.



LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT PAR MAIL

Capacité d'accueil limitée à 40 enfants



Renseignements par mail à afr.goudelin@gmail.com



Liste et coordonnées mails/téléphones des associations communales disponibles en MAIRIE et sur le site INTERNET

Votre projet a trouvé sa place...
Nous vous souhaitons la bienvenue
dans notre commune !



**AM AUTO 22 est devenu :
SARL AM AUTO 22
ASSOCIÉS**

392, Rumoal
07 81 68 32 24

garage.amauto22@outlook.fr

Adrien MOUNIÉ et Doriane LE FORESTIER proposent des services de réparation mécanique et d'entretien à domicile, montage pneus, nettoyage auto, réparations et entretien motoculture, programmation et réparation de clés...ils peuvent se déplacer dans tout le département, voire au-delà.



SARL BOTTE SYNERGIE

Boris et Quentin BOTTE

Électricité, plomberie, salle de bain (rayon de 40 km autour de Goudelin)

06 95 54 85 96



**SARL
BOTTE SYNERGIE**

ELECTRICITE PLOMBERIE SALLE DE BAINS

06 95 54 85 96

botte.synergie.sarl@gmail.com

EARL du GOAZEL

Reprise de l'exploitation porcine
EARL du GOAZEL, 1329 Kerga-
diou Vian, par **Erwan BOIZARD**, à
compter du 1^{er} juillet 2026



EARL LESCOAT,

Reprise de l'exploitation laitière
EARL LESCOAT, 1396 St David, par
Kevin LESCOAT, à compter du 19
juin 2026



**Diététicienne nutritionniste
Maellys KERVOELEN GAIGNER**

Approche psychologique et sensorielle de la diététique, où le patient devient acteur de sa prise en charge, en privilégiant une approche pluridisciplinaire, en collaboration avec d'autres professionnels de la santé. Membre des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) Armor Argoat et Baie d'Armor.

10, rue d'Armor

Prise de rendez-vous sur Doctolib ou par mail :

maellys.kervo@gmail.com

06 73 49 36 78



La bibliothèque un espace pour tous !

Tout au long de l'année, nous proposons aux petits comme aux grands, animations, expositions d'artistes locaux, spectacles, accueil des écoles, cafés littéraires, ateliers créatifs... Que vous soyez amateurs de romans, parents soucieux d'éveiller vos enfants à la lecture, ou simplement curieux...poussez la porte : il s'y passe toujours quelque chose !



Après « Expressions et proverbes » et « Films et chansons », ce sont les « Métiers », dans toute leur diversité, que les photographes de l'association Regard Objectif de Ploumagoar ont fait découvrir en janvier au public et enfants des écoles à la bibliothèque.



De mi-février à début avril, la grande **carte textile** du territoire a été exposée à la bibliothèque : fruit d'un travail de 18 mois, réalisé par l'artiste et couturière Agathe Mercat, en collaboration avec les habitants du territoire, dans le cadre d'une étude sur les habitudes, les déplacements et les attachements des habitants du territoire : tissus, histoires et cartes sensibles ont été commentées par Bénédicte Le Diraison à des abonnés et écoliers du primaire.



Exposition du 2 juin au 31 juillet « Palette de l'année » : reflet du travail de l'année des élèves de l'école de dessin de Pabu : le vernissage du 18 juin a été l'occasion de les remercier de participer à l'animation artistique de notre bibliothèque.

Pourquoi s'inscrire à la bibliothèque ?

Exit, l'image de la bibliothèque poussiéreuse tenue par des bibliothécaires austères !

Aujourd'hui, la médiathèque est un lieu moderne, convivial et incontournable où l'on ne fait pas qu'emprunter des livres. La médiathèque c'est aussi un lieu où l'on aime tisser du lien, se retrouver, échanger et partager... (Spoiler : les bénévoles qui vous accueillent sont chaleureuses et aux petits soins avec les abonnés !)



Nos abonnés ont pu découvrir de mars à mai, les dessins d'Inès Le Forestier, jeune artiste locale : collégienne de 12 ans, Inès a cette passion du dessin depuis l'âge de 6 ans, aimant travailler au crayon, partant d'un croquis qu'elle façonne à l'aide d'une photo ou d'une image...pour ensuite laisser libre court à son imagination...

Atelier d'art-thérapie

S'exprimer, se ressourcer,
se reconnecter grâce
à la créativité.

LE 8 JUIN
à 17h15

BIBLIOTHÈQUE
DE GOUDELIN

avec l'artiste
Nadia Chéraud

RÉSERVATION AUPRÈS DE CATHY AU
06 76 05 46 93



Un 2^{ème} atelier « art thérapie » sera animé par Nadia Cheraud à la rentrée : un moment de partage et de recentrage sur soi.
<https://www.nadia-cherad-art-therapeute.com/qui-suis-je>



Le vendredi 20 mars au Club House, Cathy a organisé un café lecture, sans thème particulier, uniquement le plaisir de présenter et partager nos « coups de cœur » ! Les romans présentés et complétés d'informations, faisaient souvent référence à des situations historiques importantes, générant de nombreux questionnements et des échanges très riches.

Renseignements et inscriptions

28, place de l'église
bibliotheque@goudelin.fr
02 96 70 27 91

Mercredi :
10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Abonnement individuel : 7€
Abonnement famille : 10€
Abonnement étudiant/sans emploi : 5€
GRATUIT la 1^{ère} année pour les nouveaux arrivants.

Catalogue en ligne :
<https://goudelin-pom.c3rb.org/>

Le temps périscolaire



Conception de cadeaux de fête des pères avec une animatrice



Temps méridien sur la cour de récréation de l'école publique



Devanture de l'ALSH réalisée par les enfants avec les animateurs



Service des TPS/PS/MS à l'école ND de l'Isle



École primaire publique

Classe de neige à Saint-Lary : sports d'hiver et découvertes pour les CM1-CM2

Du 15 au 20 janvier 2026, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une semaine de classe de neige à Saint-Lary, dans les Pyrénées. Dans une ambiance joyeuse et studieuse, ils se sont initiés au ski, à la randonnée en raquettes et à la luge. Ils ont également visité l'usine hydroélectrique et la maison de la faune et de la flore, pour découvrir les richesses naturelles et industrielles de la région.

De retour en classe, les enfants ont poursuivi leur travail autour de ce séjour : rédaction d'un journal de bord (commencé sur place) et réalisation d'exposés sur la faune endémique.

Toujours pour mobiliser leurs compétences sportives, ils ont aussi participé à plusieurs sorties vélo notamment pour se rendre au collège Prévert à Guingamp, pour rencontrer le sculpteur Kito, ...

Des expériences à la fois sportives, culturelles et éducatives !



Sortie scolaire à la Combe aux Ânes : une immersion au cœur de la ferme pour les PS-MS et GS-CP



Au mois de mai, les classes de PS-MS et GS-CP ont passé une journée à la ferme pédagogique de la Combe aux Ânes, à Lanvellec. Guidés par les propriétaires, Florence et Philippe, les élèves ont nourri les animaux, préparé leur nourriture, brossé les ânes et même participé à une promenade en calèche. Un atelier leur a aussi permis de fabriquer des biscuits pour les lapins et cochons d'Inde. Une expérience riche en découvertes, où les enfants ont appris à prendre soin des animaux tout en s'amusant ! Les enfants sont revenus avec des étoiles dans les yeux et de nombreux souvenirs à raconter.

Un grand merci à la ferme de la Combe aux Ânes pour cette expérience unique, qui s'inscrit pleinement dans le programme de découverte du monde vivant.

Les deux classes ont également assisté au spectacle « Petite indienne » de la compagnie des 3 chardons dans lequel les enfants ont suivi les aventures d'une petite fille à la recherche de son nom d'indienne.

La classe de CE à l'honneur avec le bagad de Pommerit-Le-Vicomte

La classe de CE a participé à un projet artistique et culturel très enrichissant en collaboration avec le **bagad de Pommerit-Le-Vicomte**. Accompagnés par Alexis, les élèves ont travaillé pendant 10 séances pour construire un spectacle mêlant danse, chant et musique bretonne.

Le vendredi 19 juin, non sans un certain trac, ils ont présenté le fruit de leur investissement sur la scène de la fête de la musique à Pommerit-Le-Vicomte. Cette soirée a également été l'occasion pour eux d'apprécier les prestations des cinq autres classes ayant participé à ce projet commun.

Félicitations à tous les élèves pour leur engagement et leur belle performance ! Le thème de la Bretagne a accompagné les élèves tout au long de cette période. Ils ont d'abord découvert les légendes de la forêt de Brocéliande à travers des lectures en classe, avant de conclure l'année par une journée « balade contée au cœur de la forêt de Brocéliande », leur permettant de plonger dans ce lieu mythique.

Une immersion complète dans la culture bretonne, alliant art, histoire et nature !



Projet mêlant lecture expressive et expression corporelle avec l'EPIDE de Lanrodec

Depuis le mois de mars, les élèves de GS/CP bénéficient d'une séance mensuelle d'expression corporelle, animée par des jeunes du centre EPIDE de Lanrodec et leur professeur. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre d'une séquence sur la lecture expressive, avec pour objectif de « *comprendre des textes et s'exprimer en utilisant son corps* ».

Ces séances, très appréciées des enfants, leur permettent de donner vie à des histoires à travers le mouvement, tout en développant leur créativité et leur confiance en eux. Une belle collaboration entre la classe de GS-CP et le Centre EPIDE, qui allie apprentissage, partage et plaisir !



Nous vous souhaitons un très bel été. De notre côté, l'équipe profitera de cette période estivale pour réfléchir et revenir avec de nouveaux projets à la rentrée.

L'équipe enseignante de l'école primaire publique

Ecole Notre Dame de l'Isle

Cette seconde partie d'année scolaire 2025-2026 aura été de nouveau très riche pour les élèves de l'école Notre-Dame de l'Isle : de nombreux projets ont vu le jour, et d'autres le seront dans les semaines à venir et d'ici les grandes vacances début juillet ! En voici quelques exemples...



Une sortie à la ferme pédagogique de Pont-Melvez pour les Maternelles

Une rentrée sportive pour tous les élèves avec le grand jeu « **Ma rentrée avec l'Ugsl** ». Des puzzles sur les thèmes de la France et de la nature, à reconstituer en équipes mélangeant les grands et les petits !



Un séjour à la découverte des musées et des plages du débarquement en Normandie pour les CM

A l'issue de tout un travail passionnant sur la Seconde Guerre Mondiale, les élèves de CM se sont rendus en Normandie, sur les plages et dans les musées du débarquement, ainsi qu'aux cimetières américain de Colleville-sur-Mer, et allemand, de La Cambe. Ils ont ainsi pu voir de leurs propres yeux l'importance de cette opération *Overlord* qui a permis ensuite la libération de la France... Deux très belles journées de découvertes !



De nombreuses demi-journées « Classe Dehors » pour les GS-CP

Les élèves de GS-CP ont depuis le début de l'année pris l'habitude d'aller faire « Classe Dehors » pour le plus grand bonheur de tous les élèves ! Entre découverte des arbres, de la mare, des petits animaux, et jeux divers, les enfants sont toujours ravis de mettre les bottes pour aller apprendre !



Une participation au concours de musique traditionnelle inter-écoles pour les CE

Les élèves de CE ont participé au projet de concours musical inter-écoles « Sonerien Nevez » proposé par le Bagad de Pommerit-le-Vicomte (et en partenariat avec Leff Armor et la Mairie de Goudelin). Sous la houlette d'Alexis Aroaro, professeur sonerien, les élèves ont beaucoup apprécié découvrir et pratiquer la musique traditionnelle bretonne.



Cette année scolaire se termine, et le chapitre 2025-2026 va se refermer... Je souhaite à chacune et chacun de profiter d'un beau week-end du Pardon de l'Isle, d'un bel été (ensoleillé espérons-le !) et de vacances méritées et reposantes. Nous nous retrouverons le mardi 1er septembre dès 8h30 pour écrire un nouveau chapitre à l'école Notre-Dame de l'Isle. Très bel été...

Anthony PIROU, Chef d'Etablissement



Association des Parents d'Élèves

Pour clôturer l'année 2025 en beauté, l'association des parents d'élèves a offert aux enfants un spectacle de *Tonio Le clown*. L'association a également organisé la venue du père Noël au sein de l'école. À cette occasion, les enfants reçoivent des cadeaux offerts par l'association pour améliorer la qualité des jeux éducatifs et récréatifs de chacune des classes. Courant janvier les élèves des CM1 CM2 sont partis en séjour scolaire au ski avec le soutien de l'amicale.



en lien avec la coupe du monde de foot le 4 juillet dernier.

Le dimanche 14 juin, sous un soleil éblouissant, s'est déroulée la traditionnelle fête de l'école après le très apprécié et très original spectacle des élèves, suivi d'un repas foodtruck de crêpes/galettes. De nombreux stands étaient proposés aux enfants:



pêche aux canards, loterie, château gonflable...L'organisation d'un tournoi de palets pour les adultes était proposée également à cette occasion ainsi que la loterie, au vu du succès rencontré l'an dernier.

Julien Ellien,
Amicale laïque

APEL

Un deuxième semestre riche en succès et en préparations !

Ce deuxième semestre a été particulièrement dynamique pour l'APEL Notre-Dame de l'Isle, marqué par de beaux moments de convivialité et de belles réussites, grâce à l'implication des bénévoles, des familles et de nos partenaires.

Parmi les temps forts de cette période, les week-ends théâtre ont rencontré un franc succès. Nous sommes particulièrement heureux de voir perdurer la belle collaboration entre l'APEL et l'association des Tréteaux de l'Isle, un partenariat précieux qui contribue à la vitalité de notre commune et au soutien des projets de l'école.

L'opération pizzas a également connu une très belle réussite, confirmant une nouvelle fois l'enthousiasme et le soutien des familles et habitants, envers les actions menées au profit des enfants.

Actuellement, le bureau de l'APEL est pleinement mobilisé dans l'organisation de la fête des enfants de l'école, qui s'est tenue le dimanche 21 juin. Cette journée festive, très

attendue par les enfants et leurs familles, a été accompagnée d'un repas sur réservation. Cette année, nous avons souhaité organiser l'événement un dimanche afin de permettre au plus grand nombre de venir assister au spectacle des enfants et partager ce moment convivial. Nous y avons retrouvé une belle affluence, à l'image des années précédentes.

À l'approche de la prochaine rentrée, certains parents quitteront le bureau de l'APEL, laissant ainsi des places à pourvoir au sein de l'association. Nous espérons accueillir de nouvelles familles désireuses de s'investir dans la vie de l'école et de participer à cette belle dynamique collective au profit des enfants.

Les opérations organisées tout au long de l'année ont rencontré un bel élan de solidarité. Grâce à cette mobilisation, nous espérons pouvoir soutenir le financement de belles sorties et de beaux voyages pour les élèves l'année prochaine.

L'ensemble du bureau de l'APEL Notre-Dame

de l'Isle vous souhaite une très belle fin d'année scolaire ainsi qu'un agréable été à tous.

Audrey ROUXEL - Présidente
Madison L'ANTHOËN - Vice-présidente



LA FÊTE DES ENFANTS
DIMANCHE 21 JUIN 2026
À L'ÉCOLE NOTRE DAME DE L'ISLE
À GOUDELIN

SPECTACLE DES ENFANTS
11H30

REPAS SUR RÉSERVATION
12H00
14€ ADULTE • 7€ JUSQU'AU CM2
Kir • melon • Saucisse • Frites • Ratatouille maison • Fromage • Dessert • Café

RÉSERVATION DES REPAS : 07 88 71 23 92

OUVERTURE DES STANDS DE JEUX
13H30

TIRAGE TOMBOLA
17H00

VENEZ NOMBREUX !

RÉSERVATION POSSIBLE EN LIGNE

Après les vacances d'été...

Contre la montre en duo GENTLEMAN la Michel Etiemble

Goudelin samedi 3 octobre



Contre la
montre en
DUO
4^{ème} édition
6 tours
22 kms

Marche OU Trail « EN AVANT ÉLOANE »

DIMANCHE 6 septembre
Départ du stade de foot
10h : TRAIL 10km non chronométré
10h10 : MARCHÉ 10km
Départ libre de 10h15 à 11h : MARCHÉ 5km



À l'automne à la bibliothèque

Randonnée énigmatique

DIMANCHE 20 septembre
Départ à la chapelle ND de l'Isle



Dimanche 18 octobre à 15h, SPECTACLE DE POÉSIE « Darwich/Duval - dialogues avec la Terre »

Lecture trilingue (français, arabe et breton) de textes de Mahmoud Darwich et d'Anjela Duval dans lesquels Diane Giorgis et Ali Khelil nous parlent de leur rapport à la Terre : Une plongée dans les langues et dans l'humanité, une invitation au dialogue interculturel...
À partir de 12 ans, 45mn



Darwich/Duval
Dialogues avec la Terre
درويش دوفال
Diviziou gant an Douar

Dimanche 29 novembre à 15h SPECTACLE « La poésie ? Même pas peur ! »

Briochine, championne du monde de slam en 2015, comédienne et conteuse, Clotilde de Brito a composé un spectacle autour de lectures poétiques : pièce participative, elle fera tirer au sort des papiers avec des thématiques différentes.
À partir de 12 ans,
entre 1h10 et 1h40
selon l'envie du public



*Des rendez-vous qui rassemblent
Vivez les temps forts de Gondelin !*



Pardon de l'Isle

11, 12 et 13 juillet

Samedi 11

Sur la commune : Ramassage des fagots 10h
« LE B'ART & » : Concours de boules USG 14h30
Au bourg : Repas saucisses frites des pompiers 19h
À la chapelle : Veillée concert animée par les Kanerien 21h
Messe du Pardon 22h
Descente de l'ange – Tantad – Feu d'artifice - en soirée

Dimanche 12

Vide grenier

Boulodrome : Concours de boules
« En Avant Éloane » 14h30

Lundi 13

à la Chapelle de l'Isle
Bénédiction et baignade
des chevaux
à partir de 10h
Défilé des majestés
dans le bourg
Apéritif offert



par la municipalité à la salle des fêtes
Site de l'Isle : repas champêtre Tennis de Table
à partir de 12h

**PENDANT LES 3 JOURS
FÊTE FORAINE**

Mardi 18 août
Breizh Bal Guinguette
Bal trad, musique folk et Haute Bretagne
Initiation à 19h, bal à 21h GRATUIT
Bar et petite restauration

GOUDELIN²²
SALLE DES FÊTES

MARDI 18 AOÛT
À PARTIR DE 21H
INITIATION DANSES DÈS 19H
PETITE RESTAURATION SUR PLACE.
GRATUIT

Milena Leclerc
Gabriel Chapello
Jérémy Conzeve

Falaises
Office de Tourisme
d'Armor
PLR 62H1

**BREIZH
BAL
GUINGUETTE**

CONCEPTION GRAPHIQUE : JPH. FALAISES D'ARMOR

MAIRIE DE GOUDELIN 22200

@Falaises d'Armor 02 96 70 12 47

MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE

24MX

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
ENDURO KID**

25 JUILLET
GOUDELIN (22)

24MX
Mitas
EXPO
AFFISPORT
motoverte

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

LE BORD
LEFFARMOR
GOUDELIN
EMERAUDE
Cité d'Armor
PROSCOT
PRESTIGE

Animations MARCHÉ du JEUDI

Durant l'été, à partir de 17h,
des animations
seront organisées sur notre marché.